



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

### aide psychopédagogique

Question écrite n° 9008

#### Texte de la question

M. Florent Boudié attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur le devenir du dispositif RASED pour la rentrée 2013, dans le cadre de la refondation de l'école mise en débat ces dernières semaines, et annoncée pour la rentrée prochaine. En effet, depuis 2008, ce sont plus de 5 000 postes, soit près d'un tiers de l'effectif total des postes RASED, essentiellement des maîtres E et des maîtres G, qui ont été fermés. En Gironde, près de 90 postes de « maîtres E » ont été supprimés à la rentrée 2012. Il souhaite également rappeler que les RASED dispensent des aides spécialisées aux élèves d'écoles maternelles et élémentaires en grande difficulté. Ils participent pleinement au renforcement des équipes pédagogiques des écoles, les aidants à analyser les situations des élèves dont parfois les attitudes ou les adaptations à la vie collective révèlent des difficultés susceptibles de nuire à leur avenir scolaire. Pourtant, il apparaît une vive inquiétude de la part des parents d'élèves et maîtres rééducateurs concernés quant au devenir du dispositif RASED, ou de tout autre dispositif d'enseignement spécialisé dans la prise en charge de la grande difficulté scolaire pour la rentrée prochaine. Si l'effort annoncé de la part de M. le ministre portera bien sur le primaire, il convient de souligner que l'objectif d'une réussite scolaire pour tous ne pourra être atteint que s'il intègre un dispositif d'enseignants spécialisés pour prévenir les difficultés et les traiter en apportant à chaque élève une réponse adaptée à des besoins clairement identifiés. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer les réponses concrètes qu'il souhaite proposer pour la poursuite et le redéploiement du dispositif RASED ou de tout autre dispositif d'aide spécialisée aux élèves en grande difficulté.

#### Texte de la réponse

Le Gouvernement précédent a, au cours des cinq dernières années, supprimé plus de 77 000 postes dans l'éducation nationale, dont 14 000 suppressions avaient été programmées pour cette rentrée. L'école française s'en trouve dans une situation particulièrement dégradée. Une des conséquences les plus graves de cette politique réside dans la mise à mal des Réseaux d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (RASED), essentiels pour aider les élèves les plus fragiles. Le Président de la République a souhaité faire de la jeunesse le cœur de sa stratégie pour le redressement de la France. Il a fixé au ministère de l'éducation nationale un objectif : faire réussir tous les élèves. La lutte contre la difficulté scolaire doit donc redevenir une priorité. Il s'est engagé à refonder le système scolaire et à recréer sur cinq ans 60 000 postes d'enseignants et de personnels éducatifs, médico-sociaux, administratifs et techniques qui sont indispensables à la bonne marche des établissements scolaires. Aussi, au regard de l'urgence, le Gouvernement a-t-il décidé de faire tout son possible et d'attribuer dans des délais très courts des moyens nouveaux. 1 000 professeurs des écoles ont été recrutés parmi le vivier des candidats admissibles aux concours de l'enseignement, garantissant ainsi la valeur professionnelle de ces enseignants. Les postes nouveaux ont été répartis dans les académies par les rectorats, dans le souci de l'intérêt général, selon une méthode transparente et juste reposant sur des critères objectifs : le niveau d'encadrement et la variation attendue des effectifs d'élèves, la difficulté sociale et scolaire et, enfin, la ruralité. Une partie de cette dotation supplémentaire est venue renforcer les RASED dans les écoles qui en ont le plus besoin. Cet effort n'a pas été suffisant pour remédier à toutes les situations difficiles que connaissent les

enseignants dans les écoles pour aider les élèves. C'est la raison pour laquelle la priorité accordée au primaire, qui sera nettement exprimée dans la future loi d'orientation et de programmation, aura pour objet de créer des conditions nouvelles d'enseignement. Une des mesures essentielles de cette politique sera le dispositif « plus de maîtres que de classes » qui favorisera l'aide et l'accompagnement de tous les élèves. Il s'articulera avec une réflexion majeure sur l'évolution du rôle et des missions des RASED en explicitant les complémentarités possibles des différents dispositifs. Un groupe de travail inter catégoriel co-piloté par la direction générale de l'enseignement scolaire et l'inspection générale de l'éducation nationale a été mis en place. Il doit proposer les évolutions nécessaires dans le fonctionnement des RASED pour leur redonner toute leur place dans le système éducatif. Cette réflexion essentielle se poursuivra par un dialogue social avec les organisations représentatives des personnels.

## Données clés

**Auteur :** [M. Florent Boudié](#)

**Circonscription :** Gironde (10<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 9008

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Éducation nationale

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(e)s

**Question publiée au JO le :** [6 novembre 2012](#), page 6229

**Réponse publiée au JO le :** [22 janvier 2013](#), page 837